



Association des
Journalistes en
Régions Frontalières



Séminaire de Formation AJRF- USAID/PGP-FKA

Journalisme en Régions Frontalières

La responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales

**Kédougou, les mercredi 12 et jeudi 13 Mars 2014
Auberge Thomas Sankara**

Table des matières	Page
Termes de référence, contexte, justification	2
Historique de l'AJRF	3
Programme du séminaire	4
Rapport final	6
L'acte III de la décentralisation (Abib Léon Ndiaye)	11
Enjeux des élections locales en juin 2014 (A.L.Ndiaye)	14
Revue de presse :	
Kédougouactu annonce	16
APS	17
Bakelinfo	18
SUDESTINFO	19
Kédougouactu	22



Termes de référence

La Fondation Konrad Adenauer, l'Association des journalistes en régions frontalières et le Programme Gouvernance et Paix de l'USAID ont organisé, les 12 et 13 mars 2014, une formation de journalistes sur « La responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales ».

Ce fut pour les journalistes des régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda et Ziguinchor de réfléchir sur la thématique de la bonne gouvernance dans la perspective des élections locales. Après une phase théorique (éthique et déontologie journalistiques, problématique de la bonne gouvernance dans la région de Kédougou) sont partis sur le terrain pour des expériences pratiques et la rédaction de papiers qui ont été étudiés et évalués en plénière.

Contexte

Les médias étant un moyen puissant d'orienter le choix des citoyens et des styles de vie, en particulier chez les jeunes, ont incontestablement un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la démocratie, des droits humains, de la protection de l'environnement et du développement durable au sein de nos sociétés.

C'est pourquoi nous devons faire preuve d'imagination afin de donner à ces thématiques citées ci-haut un aspect concret et réel en traitant de sujets liés aux problèmes qui touchent la vie quotidienne des populations, particulièrement dans le domaine de la gestion foncière et de la transparence des opérations minières dans la région de Kédougou qui donnent lieu à de nombreux questionnements voire de conflits entre populations et décideurs politiques et économiques. En outre force est de souligner que la politique occupe une place centrale dans les activités des populations surtout avec les locales qui auront lieu dans quelques mois. C'est dans ce cadre que nous envisageons organiser au mois de Mars 2014, un séminaire atelier portant sur la couverture médiatique des élections locales.

Justification

Les collectivités locales constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Elles s'administrent librement par des assemblées élues à la base. Kédougou fait partie des régions les plus pauvres du Sénégal, cependant elle regorge de richesse minières, naturelles et humaines. Ce décalage entre potentialités et réalité a déjà provoqué des conflits voire des émeutes il y a quelques années. En effet, la gestion des collectivités locales ne cesse de susciter de plus en plus de convoitise chez les populations en général et les acteurs de la vie politique en particulier avec son corollaire de contestations. D'où des raisons de prévenir.

En effet, avec la tenue des élections locales au Sénégal qui se profilent à l'horizon, il s'avère nécessaire voire indispensable que les médias participent avant, pendant et après le processus. Ils doivent ainsi jouer leur rôle dans ce processus électoral pour qu'il soit plus inclusif, dans le but d'informer les citoyens de leurs droits et devoirs, et de stimuler le dialogue politique dans un sens plus ouvert et plus pacifique. L'AJRF



Association des Journalistes en Régions Frontalières



entend à cet effet, renforcer les capacités de ses membres, qui, comme des relais continueront à informer et sensibiliser les populations pour des élections locales apaisées au Sénégal.

Résultats Attendus

- 1°) Les journalistes seront formés dans la couverture de la précampagne et de la campagne des locales et amener les acteurs politiques à une meilleure gouvernance dans les collectivités territoriales.
- 2°) Les journalistes collecteront, traiteront et diffuseront des informations liées aux élections locales.
- 3°) Les journalistes vont produire des émissions radios, des reportages télévisions, des articles de presse écrites parlant des élections locales.
- 4°) Les journalistes vont informer, sensibiliser les acteurs politiques et les citoyens pour des élections apaisées, libres et démocratiques.
- 5°) Les journalistes vont informer, sensibiliser les acteurs politiques et les citoyens sur les principes de la transparence, de la reddition des comptes et sur la bonne gouvernance locale.

Groupes cibles

La formation s'adresse aux journalistes des régions Kédougou, Tambacounda et de certains journalistes intéressés des régions de la Casamance. Seront invités aussi les responsables d'organisations de journalistes.

Historique de l'Association des journalistes en régions frontalières

L'Association des journalistes en Régions frontalières a été créée le 28 mai 2010 à Tambacounda. C'était en marge du séminaire atelier organisé par la Fondation Konrad Adenauer(FKA) et le centre d'études des sciences techniques de l'information(CESTI) sur le thème « Amélioration des Conditions de Travail des Journalistes en zones frontalières ». Elle est composée de journalistes exerçant leur métier dans les régions du Sénégal qui partagent les frontières aux pays limitrophes comme la République de Guinée, le Mali, la Gambie et la Guinée Bissau. Il s'agit des régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Depuis sa création, l'AJRF avec le soutien de la Fondation Konrad Adenauer, a organisé une série d'ateliers de renforcement de capacités de ses membres au cours desquelles des sujets actuels et centraux de la vie ont été débattus et traités. De l'éducation des enfants, en passant par la protection de l'environnement, l'exploitation minière, le rôle des médias dans le changement climatique jusqu'à la couverture médiatique des élections ; autant de questions qui impactent sur la vie des populations ont été traités lors de ces échanges.

Pendant ces rencontres qui réunissent des journalistes venant des régions ci-dessus, l'accent est mis essentiellement sur deux phases : la phase théorique et la phase pratique.

Si la première permet aux participants de revenir sur les aspects de l'éthique, de la déontologie et des genres rédactionnels qui régissent le journalisme, la seconde quant à elle, consiste à descendre sur le terrain pour aller rencontrer les populations, les acteurs en vue de collecter, de traiter et de diffuser l'information. L'objectif est d'informer, de sensibiliser les citoyens pour un changement de comportement durable.



**Association des
Journalistes en
Régions Frontalières**



Séminaire de Formation AJRF- USAID/PGP-FKA

Kédougou, les Mercredi 12 et jeudi 13 Mars 2014

Journalisme en Régions Frontalières

La responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales

Auberge Thomas Sankara

Programme

Mardi 11 mars 2014

Arrivée des participants des régions

17h00	Présentations participants
18h30	Introduction dans le programme : objectifs, moyens, résultats
19h30	Discussion
20h30	Dîner
22h00	Transfert dans les hôtels

Mercredi 12 mars 2014

9h00	Cérémonie d'ouverture Président de l'Association des journalistes en régions frontalières Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer Représentant USAID - PGP Représentant du Ministère de la Communication Maire Gouverneur
9h30	Pause café
9h45	Ethique et déontologie journalistiques dans le cadre de périodes électorales. M. Hamidou Sagna
10h30	Débats
10h45	Bonne gouvernance dans les collectivités locales.



Association des Journalistes en Régions Frontalières



12h30	Déjeuner
15h00	Introduction dans l'Acte 3 de la décentralisation et son impact Sur l'organisation des élections locales. Abib Léon Ndiaye, Préfet de Kédougou
20h00	Dîner

Jeudi 13 mars 2014

8h00	Petit déjeuner
9h00	Les journalistes sur le terrain
11h30	Rédaction des papiers (presse écrite, radio, télé)
13h30	Dépôt des travaux auprès des enseignants, corrections
13h30	Déjeuner
15h00	Présentation et discussion des papiers Encadrement de tous les travaux : Hamidou Sagna
17h00	Rédaction, par le groupe, de recommandations des médias à l'attention du Président de la République, qui séjournera à Ké- dougou le 20 mars dans le cadre du Conseil Ministériel décentra- lisé
18h00	Remise des attestations
18h30	Cérémonie de clôture avec lecture des recommandations
20h00	Dîner

Vendredi 14 mars 2014

8h00	Petit déjeuner
9h00	Départ



Journalisme en Régions Frontalières

« La responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales »

Rapport final

Ce présent rapport retrace l'ensemble des activités réalisées au cours de la session de formation organisée par la Fondation Konrad Adenauer en partenariat avec le projet USAID/PGP et l'Association des Journalistes en Région Frontalières(AJRF). Cet atelier s'est déroulé les 12 et 13 mars 2014 à l'auberge Thomas Sankara de Kédougou.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par M Habib Léon Ndiaye, préfet du département de Kédougou en présence des journalistes et correspondants régionaux venus de la région de Kédougou, de Tambacounda, Kolda, Diaobé, Bakel et Ziguinchor, des représentants de partis politiques entre autres.

Revenant sur les motifs de l'organisation de cet atelier, Mahamadou Lamine Barro, le secrétaire général de l'AJRF a précisé que « cet atelier est l'aboutissement d'un processus de consultation et de concertation avec le projet USAID PGP, l'AJRF et la FKA ». « En effet, si les médias constituent un moyen puissant d'orienter le choix des citoyens, par conséquent, ils ont incontestablement un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la démocratie et des droits humains.» a-t-il précisé avant de remercier la FKA et l'USAID/PGP pour leur appui constant pour la tenue de ce séminaire.

Mme Ute Bocandé, représentante adjointe de la FKA chargée de programmes n'est pas allée par quatre chemins pour présenter la Fondation Konrad Adenauer (FKA) qui soutient le Sénégal depuis 1976 dans de nombreux domaines dont la décentralisation, le développement de l'entreprise et la promotion de la citoyenneté. Elle n'a pas manqué de révéler que « C'est dans cette optique que nous coopérons aussi avec l'Association des Journalistes en Régions Frontalières. Depuis les événements malheureux de 2008, nous avons commencé à nous engager davantage dans cette région surtout avec la perspective de soutenir des initiatives porteuses de formation et d'éducation à la citoyenneté ».

Revenant sur le thème de ce séminaire, la chargée de programmes de la FKA dira « le choix de ce thème actuel n'est point fortuit. En effet, vu le rôle de relais et de multiplicateur très influent que jouent les médias au niveau des populations surtout dans les régions frontalières où l'accès à l'information est souvent difficile, il est important de former les journalistes sur tout ce qui a trait à la bonne gouvernance, au contrôle citoyen de l'action publique et à la couverture de la période préélectorale et électorale. Les journalistes, les médias jouent déjà un grand rôle dans la sensibilisation. En effet, vous n'êtes pas seulement des informateurs qui relayent les informations utiles aux citoyens, mais vous jouez aussi un rôle de vigile, de sentinelle. J'espère que Kédougou pourra contribuer au déroulement d'élections locales paisibles » a-t-elle précisé.

M Mamadou Habibou Diallo, le chargé de communication du programme a saisi cette occasion pour présenter l'USAID/PGP : « L'objectif de ce programme est de renforcer la gouvernance et la démocratie à travers 5 composantes, Transparence et receva-



Association des Journalistes en Régions Frontalières



bilité, Gouvernance locale et décentralisation fiscale, Participation citoyenne au processus électoral, Dialogue pour la stabilité sociale en Casamance ... »

Il dira également que c'est un atelier qui entre en droite ligne des objectifs du PGP dans la mesure où les médias jouent un grand rôle dans l'instauration de la bonne gouvernance non sans évoquer les stratégies mises en place pour atteindre cet objectif.

Dans la mise en œuvre de ce programme, M. Diallo précise : « nous avons mis en place un groupe médias composé de la convention des jeunes reporters, du collectif des journalistes économiques et du réseau des journalistes anti corruption ».

Avant d'ajouter que « Beaucoup d'activités de renforcement de capacités des journalistes sur la transmission de messages de spécialistes sur des questions thématiques, sur la surveillance des élections ont été déroulées. Le thème de l'atelier est d'actualité puisque la responsabilité du journaliste est inséparable de la vérification de l'information » a-t-il précisé.

Procédant à la cérémonie d'ouverture officielle des travaux, le préfet Habib León Ndiaye a souligné qu'il « est de notoriété que le Sénégal ait pu gagner des combats démocratiques grâce à l'appui des journalistes. Les journalistes sont des aides pour l'instauration de la bonne gouvernance et de la transparence par la magie de la technologie. Les élections locales présentent des enjeux certains car il y a des intérêts de proximité à préserver. Ce sera un véritable combat de proximité. Cela permet aux différents acteurs d'avoir un accès médiatique équitable. Vous pourrez faire un travail de contrôle citoyen. Nous souhaitons que ce travail d'approche de l'administration soit perpétué et que ce travail soit fait en toute responsabilité. Très souvent il y a un regard critique sceptique qui règne sur les organisateurs des élections. Ces élections seront organisées dans le contexte de la parité ».

Il a également salué la présence des acteurs politiques ici présents avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier.

2. Éthique et déontologie du journaliste en période électorale

Hamidou Sagna, journaliste formateur, s'est fondé sur ses expériences et sur la chartre de Munich pour aborder ce thème d'une très grande nécessité pour les journalistes.

« Les élections de proximité seront traitées par des acteurs de proximité. Le journaliste de proximité ne connaît pas tellement de succès comme en Allemagne. Le journaliste de proximité et l'homme politique qui partagent le même terrain ont une certaine familiarité. Cela peut empêcher le journaliste à traiter librement l'information. Le métier de journaliste est lié à l'éthique et à la déontologie. Nous pouvons faire abstraction de ces faits en restant liés aux principes qui régissent notre fonction ».

Il ajoute qu'il faut publier simplement des informations dont la source est vérifiée. Ne jamais utiliser des méthodes déloyales pour soutirer des informations. S'obliger à respecter la vie privée des gens. Rectifier toute information publiée et qui s'avère fautive. Garder le secret de l'information, en garder la source de l'information. S'interdire la calomnie, le plagiat. Ne jamais accepter la fonction propagandiste. Garder le secret professionnel et éviter le bidonnage.

Tenir compte de la diversité des sources. Le papier doit être équilibré, il fait référence à des nuances. Le chapeau doit être incitatif et informatif. Il faut faire beaucoup d'efforts sur l'attaque ».

Autant de précisions qui ont suscité des échanges fructueux entre les participants. Un débat s'est par la suite instauré entre ces derniers et l'exposant. Des questions essentielles ont été soulevées :



Quelle devra être l'attitude du journaliste face à une information béton délivrée par une partie de la société ?

Quelles sont les caractéristiques d'une bonne interview ?

Comment vérifier cette information ?

Doit-on s'empresser de diffuser une information ?

M Sagna reviendra à la charge pour dire qu'il faut toujours faire appel à l'esprit observateur à l'esprit critique. Il faut simplement divulguer la source de l'information au directeur de publication et non au public. Il faut oser apprendre et travailler pour l'information juste et vraie. C'est important que les correspondants régionaux se forment. Le journaliste ne doit pas accepter la corruption. C'est formellement proscri...».

3. Baromètre la bonne gouvernance

M Moussa Faye, le responsable de la gouvernance locale du programme USAID/PGP a décliné quelques stratégies mises en place pour améliorer la bonne gouvernance au niveau des 12 collectivités locales ciblées par ce programme

« L'USAID/PGP a soutenu ces collectivités locales dans l'organisation de plusieurs sessions de renforcement de capacités. Celles-ci ont permis aux élus locaux de disposer de capacités techniques regroupées au sein de groupes techniques de suivi ou GTS. Des résultats satisfaisants ont été obtenus dans la gestion de l'environnement (gestion des ordures) par rapport au baromètre de la bonne gouvernance. Dans tout le processus, c'est la collectivité locale qui définit la priorité, on l'accompagne dans ce sens. Des lots d'équipements informatiques, de mobiliers et de fournitures de bureaux ont été mis à la disposition des différents GTS afin de renforcer leurs capacités d'intervention pour l'instauration de la bonne gouvernance dans les collectivités locales » a-t-il fait remarquer.

4. Acte 3 de la décentralisation

M Habib Léon Ndiaye, préfet de Kédougou, loin de ses fonctions, s'est mis dans la peau d'un consultant pour traiter de deux sujets d'actualité. Il s'agit de **l'Acte 3 de la décentralisation, les enjeux des élections locales dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation et de la parité absolue.**

« C'est une réforme politique introduite par Macky Sall le 7 juin 2012. Il en a fait un bilan de la décentralisation et le lancement officiel. Ensuite le 19 mars 2013 il y a eu la mise en place comité national de pilotage. Il s'agit à travers cette réforme d'organiser le Sénégal en territoires viables et porteurs de développement durable. Partir des territoires fonctionnels pour promouvoir la décentralisation. Renforcer la territorialisation »

Pourquoi des motivations formelles ?

« Avec l'Acte 1, la réforme 1972 a permis la création de la communauté rurale, ensuite l'Acte 2 réforme de 1996 installe la région en tant que collectivité locale. Avec l'Acte 3, il faut partir de la réalité territoriale puisque il y a eu jusque là un problème de coordination des interventions... »

Reformes introduites par l'acte 3

« Moyens de refondation de l'action territoriale de l'Etat, faire des territoires les leviers de développement du territoire ; faire une bonne politique de planification et



Association des Journalistes en Régions Frontalières



d'aménagement du territoire, il permettra de faire un ancrage de la cohérence territoriale ; la Clarification des compétences entre l'état et collectivités locales; une contractualisation entre l'état et collectivités locales; modernisation des ressources »

Mise en œuvre de l'acte 3

« Deux phases sont prévues. Il sera mis en œuvre en deux phases, à la phase 1, on ne touchera pas aux limites, on va supprimer la région en tant que collectivité locale, ériger les départements en collectivités locales. C'est la communalisation intégrale avec le maintien de la ville. On va répartir les 9 domaines de compétences entre les départements. A la Phase 2, il y aura la création des pôles territoriaux (Sénégal Oriental, Casamance, Thiès, Diourbel Louga, Cap vert, fleuve)»

D'un point de vue personnel, Habib Léon Ndiaye pense que pour réussir cette réforme, il va falloir relever un certain nombre de défis.

Défis

« La résorption des déséquilibres territoriaux-le renforcement des moyens économiques et techniques des collectivités locales- l'identification des niches de recettes, l'externalisation de la question de l'emploi, la capacitation des élus, la lisibilité de la collectivité locale, le contrôle citoyen et les évaluations périodiques. »

Enjeux des élections locales

Présentant un exposé sur le sous-thème « Parité et Acte 3 de la décentralisation, incidences sur les élections locales », M Ndiaye a fait une analyse sans complaisance de la situation qui va prévaloir pendant les prochaines élections locales.

« **Il faut que les femmes puissent s'engager politiquement sinon elles ne serviront qu'au remplissage des listes électorales...** » C'est le point de vue de M Habib Léon Ndiaye,

« L'application de la parité dans l'Acte 3 de la Décentralisation va garantir aux femmes une égale représentativité aux instances de prise de décisions. Le choix se portera essentiellement sur des hommes et des femmes dans le respect de la parité. Il faut que les femmes puissent s'engager politiquement sinon elles ne serviront qu'au remplissage des listes. Les femmes doivent occuper les têtes de listes et éventuellement être formées sur la conduite des affaires locales » a-t-il laissé entendre. Loin de ces défis que la gent féminine est appelée à relever, le conférencier s'est également appesanti sur la posture que les électeurs doivent adopter pour faire un bon choix des candidats, futurs élus qui vont porter la politique de développement des différentes collectivités locales au sortir de ces échéances électorales.

Qualité des candidats à élire

« Les électeurs devront adopter certaines postures par rapport au profil des candidats à élire. Ils doivent porter le choix sur des élus qui font preuve d'un engagement patriotique et d'ancrage local. Et éviter autant que faire se peut les élus absentéistes, veiller aux capacités managériales des élus. Il sera impératif d'avoir des élus qui puissent défendre les intérêts de la collectivité » a-t-il précisé.



Association des Journalistes en Régions Frontalières



Jour 2

Au deuxième jour du séminaire, les différents participants ont été répartis dans 4 groupes pour les besoins des exercices pratiques sur le terrain.

Groupe 1 : Domaine fluvial et gestion foncière

Groupe 2 : Ordures et environnement

Groupe 3 Conseil municipal

Groupe 4 : marché central surfaces corrigées

Un débat a suivi la présentation des travaux de groupes. M Hamidou Sagna a stabilisé les différentes interventions afin de permettre à chacun de tirer profit.

Cette formation utile s'est terminée, lors de la cérémonie de clôture, avec la présence de femmes et d'hommes politiques dont M Mamadou Cissé, le député du département de Kédougou, qui a profité de l'occasion pour saluer cette belle initiative.

« Je suis satisfait de votre volonté à renforcer les capacités des journalistes qui vont nous accompagner. Cette formation leur permettra d'assumer pleinement leurs responsabilités dans la marche de la démocratie. Si les journalistes sont bien formés, tout le monde en tirera profit. Les enseignements tirés de cette formation permettront aux journalistes d'orienter les élus vers le droit chemin. Je vous félicite pour cet engagement ».

Il y'a eu également la participation de monsieur Lesseyni Sy, responsable politique de l'APR à Kédougou et par ailleurs président du conseil d'administration de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA). En tant qu'ancien professeur d'éthique au lycée Technique et Industriel et Minier de Kédougou, il a apporté une contribution de taille dans ce sens en exhortant les journalistes d'être à équidistance des chapelles politiques.

Une remise des attestations a mis fin à cet atelier de formation de deux jours.

**Adama Diaby
Abdoulaye BARRO**

L'ACTE III DE LA DECENTRALISATION

**Habib Léon NDIAYE, Préfet du Département de Kédougou
Kédougou, le 12 mars 2014**

PLAN DE PRESENTATION

- 1- GENESE DE L'ACTE III**
- 2- POURQUOI L'ACTE III?**
- 3- REFORMES INTRODUITES PAR L'ACTE III**
- 4- MISE EN ŒUVRE DE L'ACTE III: les défis**

1- GENESE ACTE III

- Réforme politique introduite par le PR Macky SALL
- ✓ Conseil des ministres du 07 juin 2012 à Saint-Louis: le Président de la République a décidé de faire le bilan de la décentralisation et d'en poser l'Acte III
- Lancement officiel par le PR : le 19 mars 2013 à l'Hôtel King Fadh Palace (ex Méridien)
- Mise en place par décret n° 2013-581 du 29 Avril 2013, d'un Comité National de Pilotage des Réformes de la Décentralisation avec comme mission de superviser la réflexion autour du processus de l'Acte 3 de la Décentralisation au Sénégal.

- Vision acte III: « *Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable* »
- ✓ renforcer la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, en vue de donner une plus forte impulsion au développement des terroirs.

2- POURQUOI L'ACTE III?

- Bref rappel historique et bilan des actes I et II:
- ✓ Acte I: réforme majeure de 1972: création des communautés rurales (participation et implication des populations à la gestion des affaires locales)
- ✓ Acte II: réformes majeures de 1996 et 1997: responsabilisation des CL, contrôle de légalité, création des régions, transfert de compétences, adoption d'un CCL

- Des progrès certes accomplis dans les actes I et II:
- ✓ renforcement de l'autonomie de gestion des CL
- ✓ libre administration des CL, allègement du contrôle
- ✓ transfert de neuf domaines de compétences
- ✓ renforcement de la démocratie locale
- ✓ gestion de proximité

- Mais des faiblesses et contraintes relevées dans la politique de décentralisation du Sénégal:
 - ✓ Un manque de viabilité des CL et la faible valorisation des potentialités de développement des territoires ;
 - ✓ Une faiblesse de la politique d'aménagement du territoire: pas de territoires pertinents pour porter les politiques de développement local
 - ✓ Une gouvernance territoriale souffrant d'un manque d'harmonisation et de coordination entre acteurs
 - ✓ Des mécanismes de financement du développement local peu appropriés
 - ✓ Une forte dépendance des CL à l'Etat central pour leur fonctionnement (FDD, FECL, Personnel)

- ✓ Acte III: alternative à la politique de décentralisation mise en œuvre jusqu'ici mais aussi moyen d'impulser des progrès significatifs à l'échelle locale
- ✓ Acte III: pour une refondation de l'action territoriale de l'Etat
- ✓ Acte III: pour faire des territoires les leviers du développement économique et social mais également pour corriger les déséquilibres structurels existant entre territoires
- ✓ Acte III: pour faire de la planification et de l'aménagement du territoire, les instruments de pilotage des politiques publiques

- En somme l'objectif général de l'Acte III, c'est « **d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** »
- Quatre objectifs spécifiques:
 - ✓ un ancrage de la cohérence territoriale pour une architecture administrative rénovée
 - ✓ une clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités locales ;
 - ✓ un développement de la contractualisation entre ces deux niveaux décisionnels ;
 - ✓ une modernisation de la gestion publique territoriale, avec une réforme des finances locales et une promotion soutenue de la qualité des ressources humaines

3- REFORMES INTRODUITES PAR L'ACTE III

- Cadre légal: **loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales**
- Elles se dérouleront en deux phases dont la première en cours consiste à:
 - ✓ supprimer la région collectivité locale
 - ✓ ériger les départements en collectivités locales
 - ✓ procéder à la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes
 - ✓ créer la ville en vue de mutualiser les compétences des communes la constituant
 - ✓ de répartir les neuf domaines de compétences jusqu'ici transférées entre les deux ordres de collectivités locales que sont le département et la commune

- Deuxième phase: ????
 - ✓ date d'entrée en vigueur non définie
 - ✓ création des pôles territoires
 - ✓ vers le transfert d'autres compétences?



Association des Journalistes en Régions Frontalières



- ✓ vers la fusion ou la modification d'entités territoriales (CL, circonscriptions administratives)
- ✓ etc.

4- MISE EN ŒUVRE ACTE III: les défis?

- Résorption des déséquilibres territoriaux: accès équitable des populations aux services sociaux de base: éducation, formation, santé, eau, emplois
- Renforcement des moyens économiques et des capacités d'investissement des CL (en complément à la décentralisation institutionnelle)
- Révision de la fiscalité locale
- Capacitation des élus, formation à leurs missions
- Profil des élus et leur ancrage local (lutter contre l'absentéisme, entre autres)
- Lisibilité de la gouvernance territoriale: harmonisation, coordination des pratiques
- Contrôle citoyen et évaluations périodiques



ENJEUX DES ELECTIONS LOCALES DE JUIN 2014

Habib Léon NDIAYE, Préfet du Département de Kédougou
Kédougou, le 12 mars 2014

PLAN DE PRESENTATION

1- CONTEXTE DES ELECTIONS LOCALES DE 2014

2- RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS ELECTORALES

3- DEFIS OU ENJEUX DES ELECTIONS

1- CONTEXTE DES ELECTIONS LOCALES DE 2014

- Parité: loi 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue homme – femme (dans toutes les institutions totalement ou partiellement électives)
- Acte III de la décentralisation: loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales
- Deux réformes majeures qui vont fondamentalement modifier l'architecture politique locale

PARITE

- ✓ **Politique**: Garantir aux femmes une égale participation et représentativité (par rapport aux hommes) à la vie politique : instances de prise de décision
 - constat d'une sous représentation des femmes comparée à leur poids démographique (52%) et à leur participation effective à la vie politique, économique et sociale
- ✓ **Social**: Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

PARITE:

✓ **Champ d'application:**

- Institutions totalement ou partiellement électives: Assemblée, Conseils régionaux, municipaux et ruraux
- Les listes de candidatures, titulaires comme suppléants, doivent être alternativement composées d'hommes et de femmes. Lorsque le nombre de membres est impair, la parité s'applique au nombre pair immédiatement inférieur.

NB: Ces dispositions doivent être respectées sous peine d'irrecevabilité des listes



Association des Journalistes en Régions Frontalières



ACTE III DECENTRALISATION

- ✓ Communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes
- ✓ Erection du département en CL
- ✓ Création/maintien de la ville en vue de mutualiser les compétences des communes la constituant
- ✓ Suppression de la région collectivité locale
- ✓ En somme trois ordres de collectivités locales: la commune, la ville, le département

RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS ELECTORALES

- Election des conseillers locaux au suffrage universel direct
- Présentation d'une liste majoritaire et d'une liste proportionnelle
- Election du Maire au suffrage universel indirect
- Présentation d'une liste municipale et départementale ??(voir code électoral)
- Mode d'élection des conseillers (ères) du département?? (art 31)
- Mode de désignation des conseillers (ères) de la ville?? (art 168)
- NB:** Eclairages sur le processus électoral par le code électoral en révision

DEFIS OU ENJEUX DES ELECTIONS

- Profil des élus: choix des hommes et femmes**
 - ✓ Formation
 - ✓ Engagement patriotique vs partisan
 - ✓ Ancrage local vs absentéisme
 - ✓ Capacité managériale (rassembleur, capacité à mobiliser les acteurs autour d'objectifs partagés)
 - ✓ Interface entre populations et partenaires

- Représentativité des femmes: parité**
 - ✓ Engagement politique, émancipation des pesanteurs socioculturelles et religieuses
 - ✓ Positionnement sur les listes: conduite des listes
 - ✓ Formation
 - ✓ Premiers rôles vs seconds rôles

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION



Association des
Journalistes en
Régions Frontalières



Kédougou / Formation Les Journalistes A L'école De La Couverture Médiatique En Temps De Campagne

JEUDI, 13 MARS 2014 06:17 ÉCRIT PAR [ABDOULAYE BARRO](#)

Taille de police ..

(3 Votes)



Un atelier de formation de deux jours des journalistes, reporters et zone transfrontalière est ouvert à Kédougou depuis hier par le préfet du département, M. Habib Léon Ndiaye. Il a pour thème : « la responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales ».

L'initiative est de la Fondation Konrad Adenauer en partenariat avec le programme de gouvernance et de paix au Sénégal (USAID/PGP SENEGAL) qui vise à contribuer au renforcement de la démocratie, de la Gouvernance et de la Paix Sociale. Nous y reviendrons dans nos prochaines publications

abarro@kedougouactu.com



Association des Journalistes en Régions Frontalières



SENEGAL-MEDIAS-POLITIQUE

Elections locales : les journalistes invités à "bien remplir leur rôle"

2014-03-13 10:38:38 GMT

Kédougou, 13 mars (APS) - La chargée des programmes de la Fondation Konrad Adenauer (FKA), Ute Bocande, a encouragé les reporters à se former continuellement pour bien remplir leur rôle en perspectives élections locales du notamment, tout "évitant de prêter le flanc".

"Vous êtes un maillon essentiel de la chaîne et à ce titre vous devez faire preuve de professionnalisme en évitant de prêter le flanc", a-t-elle dit, mercredi à Kédougou, au cours d'un atelier.

La rencontre de deux jours a pour thème : "la responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales". Elle regroupe une trentaine de journalistes des régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

L'atelier est à l'initiative de l'Association des journalistes en régions frontalières (AJRF) en partenariat avec la FKA.

Au cours de la rencontre, Habiboulaye Diallo de l'USAID-PGP, a fait un rappel de quelques notions essentielles à tout journaliste qui veut "se faire respecter dans le métier et déjouer les pièges des politiciens".

La session de capacitation se déroule en deux phases : une théorique (la première journée) et une pratique donc sur le terrain (la seconde journée).

Le préfet Abib Léon Ndiaye a axé son intervention sur l'Acte 3 de la décentralisation, de sa genèse à sa mise en œuvre et ses objectifs. Il a évoqué ses enjeux notamment par rapport à l'Acte lui-même et la parité.

Pour sa part, le président de l'AJRF, Mahamadou Lamine Barro, a affirmé qu' "il s'agit d'offrir l'opportunité aux journalistes en régions frontalières de réfléchir sur la thématique de la bonne gouvernance dans la perspective des élections locales".

"Nous devons nous départir de nos mentalités de militants, de partisans pour essayer d'être le plus objectif possible", a-t-il lancé aux participants.

CC/AD

<http://bakelinfo.com/accueil/actualites-du-jour/2720.html>

KEDOUGOU : L'HONORABLE DEPUTE CLOTURE L'ATELIER DES JOURNALISTES



L'honorable député **Mamadou Hadji Cissé** a clôturé ce jeudi en présence de Madame Bocandé de la FKA, de Mamadou Diallo de USAID/PGP et des représentants des partis politiques l'atelier des journalistes en région frontalière sur la couverture des élections locales de juin 2014.

La deuxième journée était très pratique avec la constitution de quatre groupes TV, Radio, Presse écrite et parlée qui ont produit des papiers corrigés par le professeur Hamidou Sagna.

Audio : Mamadou Hadji Cissé (député) :

Mme Bocandé :

La cérémonie a pris fin avec la remise des attestations à tous les participants et l'occasion pour la SG de l'AJRF mahamadou Lamine Barro de remercier la FKA et l'USAID/PGP pour leur soutien au renforcement des capacités des journalistes.

Aliou SALL, www.bakelinfo.com

Kédougou/Médias : Des journalistes des régions Sud et Sud-Est en formation sur la couverture médiatique des élections locales. (Carim Camara)

Écrit par [Mahamadou Lamine Barro](#)



Un atelier de deux jours sur « la responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales » se tient à l'auberge Thomas Sankara et regroupe une trentaine de journalistes des régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Pour mieux outiller ses membres, l'Association des journalistes en régions frontalières(AJRF) a organisé une session de formation de deux jours à l'auberge Thomas Sankara. Présidé par M .Habib Léon N'diaye, la rencontre a vu la participation de leaders de partis politiques du pouvoir comme de l'opposition.

Pour le président de l'AJRF , Mahamadou Lamine Barro, « il s'agit d'offrir l'opportunité aux journalistes en régions frontalières de réfléchir sur la thématique de la bonne gouvernance dans la perspective des élections locales ». Aussi a-t-il tenu à rappeler toute l'importance du journaliste de proximité dans une élection de proximité. « Nous devons nous départir de nos mentalités de militants, de partisans pour essayer d'être le plus objectif possible » a-t-il lancé. Selon le président de l'AJRF, « la tâche ne sera pas aisée mais l'espoir est permis et cet atelier vient à son heure ». Il a en outre rendu un hommage à la fondation Konrad Adenauer (FKA) et au programme gouver-

nance et paix de l'USAID pour leur appui accompagnement technique et financier à la tenue de cet atelier.



Ute Bocandé, la chargée des programmes de la FKA, a encouragé les reporters à se former continuellement pour bien remplir leur rôle. « Vous êtes un maillon essentiel de la chaîne et à ce titre vous devez faire preuve de professionnalisme en évitant de prêter le flanc » a-t-elle conseillé.

Mamadou Habibou Diallo, le chargé de communication de l'USAID/PGP, a fait un rappel de quelques notions essentielles, si on veut se faire respecter dans le métier et si on veut déjouer les pièges des politiciens.

La session de capacitation se déroule en deux phases : une théorique (la première journée) et une pratique donc sur le terrain (la seconde journée).

Le sujet sur l'éthique et la déontologie journalistiques dans le cadre des élections locales a été présenté par Hamidou Sagna, journaliste qui a dans un échange vivant su faire ressortir la difficile cohabitation entre les pesanteurs sociales et les principes de la charte de Munich de 1971. Selon lui, il faut

s'en tenir au tribunal des pairs plutôt qu'au jugement des personnes en compétition.

Moussa Faye de l'USAID a, quant à lui, abordé le sujet sur la bonne gouvernance dans les collectivités locales. Il est largement revenu sur le baromètre de la bonne gouvernance et des activités réalisées dans les collectivités locales de Kédougou commune et de Sabodala communauté rurale.



Le préfet a axé son intervention sur l'acte 3 de la décentralisation de sa genèse à sa mise en œuvre et ses objectifs. Il n'a pas passé sous silence ses enjeux notamment par rapport à l'acte lui-même et la parité.

Les participants se sont particulièrement montrés intéressés par les débats. A en croire Soly Bourama Dabo de Walf Tv, « les correspondants des régions sont suffisamment outillés pour couvrir de façon responsable les prochaines locales.

Carim Camara

ccamara@sudestinfo.com

Kédougou : Journalistes et Reporters à l'école de la couverture médiatique en période électorale

DIMANCHE, 16 MARS 2014 23:46 ÉCRIT PAR [PAPE MOUSSA DIALLO](#)

(1 Vote)



Pour préparer les journalistes et les reporters à une meilleure couverture des élections locales qui se projettent à l'horizon, la fondation Konrad Adenauer en partenariat avec le programme de gouvernance et de paix au Sénégal (Usaid/ PGP Sénégal) et l'association des journalistes et reporters en zone transfrontalière a organisé un atelier de formation de 48 heures. Le thème de la rencontre est: « la responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales ». Organisé la semaine dernière, cet atelier a permis de renforcer les capacités de ces professionnels de l'information sur l'éthique et la déontologie du journalisme, la bonne gouvernance et sur l'Acte III de la décentralisation. Au terme de cette formation ils vont mieux s'impliquer et veiller au bon déroulement d'élections transparentes et paisibles.

Les rideaux sont tombés sur l'atelier de formation de deux jours des journalistes et reporters en zone transfrontalière sur le thème « la responsabilité du journaliste dans la couverture médiatique des élections locales pour une bonne gouvernance dans les collectivités territoriales ». Lors de ces deux jours de formation, les journalistes et reporters ont été capacités sur l'éthique et la déontologie du journalisme, la bonne gouvernance et sur la l'acte trois de la décentralisation. Cette formation leur permet de mieux s'impliquer pour des élections transparentes et apaisées. Sur le choix du thème de la formation, Mme Ute BOCANDE, chargée de programmes et adjointe à la représentante résidente de la fondation Konrad Adenauer au Sénégal déclare que « les périodes de campagne sont difficiles parfois à couvrir par les médias et autres journalistes à cause des conflits d'intérêts entre les acteurs ».

C'est pourquoi-dit-elle « on a jugé nécessaire de faire un rappel sur l'éthique et la déontologie». Le but était de rafraichir la mémoire des reporter afin qu'ils se rendent compte de leur responsabilité qui fait d'eux des agents au service de l'information des populations et pas des porte-parole de politiciens. Et Mme Ute BOCANDE de dire qu'il y'a des risque de « neutralité » quand on s'accompagne ou qu'on se colle trop aux politiques par rapport à une information « impartiale » qu'on doit aux populations. Bref, notre interlocutrice lance ceci : « notre objectif clef est la participation, l'accomplissement des droits et devoirs des citoyens ». Cependant, il faut noter que la participation ne s'arrête pas uniquement au vote, si l'on sait qu'il y'a le contrôle citoyen de l'action publique. A cet effet, les populations et les journalistes ont été interpellés pour jouer leur rôle de sentinelle et de surveillance de l'action publique en attirant l'attention de l'autorité compétente sur certains dysfonctionnements.

Toujours par rapport à la période électorale et au comportement du journaliste, Mme Ute BOCANDE martèle : « il doit avoir un comportement neutre ». Cette neutralité va se manifester dans le traitement de l'information des rencontres politiques et des autres points de presses des leaders politiques. Elle indique la voie en disant « il ne faut pas afficher un quelconque parti pris ou une partialité » dans le traitement de l'information. Cette voie à suivre a été renforcée par Mr. Demba Sall, participant et membre de l'association des journalistes en zone transfrontalière en ces termes : « Le journaliste doit afficher une neutralité totale ». Il poursuit en disant que quelque soient les évènements, il doit veiller à « l'équilibre » de l'information pour se faire respecter. Toutefois, fait-il cons-



Association des Journalistes en Régions Frontalières



taté « ce n'est pas toujours facile, la vie du jeune reporter sur le terrain ». Il est souvent « brimé, insulté » a révélé notre confrère. Il a finit son intervention en se félicitant de la tenue d'une telle rencontre qui selon lui à « éclairé » un peu la lanterne des uns et des autres sur les enjeux des élections locales. La formation a été sanctionnée par des attestations qui ont été remis aux participants.

pmdiallo@kedougouactu.com